

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Strasbourg, le 04/05/2023

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE STRASBOURG**

31 avenue de la Paix

B.P. 51038

67070 STRASBOURG Cedex

Téléphone : 03.88.21.23.23

Télécopie : 03.88.36.44.66

greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Horaires 08h30 à 12h15 et 13h30 à 16h15

E23000048 / 67

M. le Président

Communauté d'Agglomération Portes de
France-Thionville

Hôtel de Communauté

Espace Cormontaigne

4, aven. G. Lippmann - CS 30054

57972 YUTZ CEDEX

Dossier n° : E23000048 / 67

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : Elaboration du projet de zonage pluvial de la Communauté d'agglomération Porte de France-Thionville

M. le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Marcel BARBACCI, Technicien génie Civil bâtiment retraité, demeurant 10, rue Ambroise Thomas, FREYMING-MERLEBACH (57800) (tel : 03.87.04.83.14) en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Delphine THIRY (tel : 06.29.66.01.18 ; portable : 06.85.39.74.10) en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

Magnolia THO

